

## Délibération du conseil municipal

DU

2 octobre 2008

n°28

page 1/1

**Rapporteur : Monsieur Brahim BENZERGA**

**OBJET : Subvention au centre social des Minimes, projets Visa Jeunes**

*Madame, Monsieur,*

*La Ville de Châtellerault soutient, à travers le dispositif Visa Jeunes, les jeunes dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient culturels, humanitaires, d'ordre social ou de prévention. Elle intervient à différents niveaux, logistique assistance, conseil ainsi que sur le champ financier par l'attribution d'une subvention. Cette dernière permet soit d'initier un budget, soit de soutenir la création d'un projet.*

*Un groupe de jeunes Châtelleraudais, s'est constitué autour d'un projet audio visuel avec pour thème la discrimination. « Echec et Mate » c'est l'histoire d'un jeune qui subit la discrimination à l'embauche.*

*Ce film représentera la Ville de Châtellerault au festival national « Regards jeunes sur la cité » du 28 au 30 octobre 2008 à Paris. Participer à un concours et se confronter aux autres permet d'acquérir des savoirs et des connaissances.*

*L'association Centre Social des Minimes supporte administrativement et financièrement le projet et accompagne les jeunes à Paris.*

\* \* \* \* \*

**VU** la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux conventions de partenariat avec les associations,

**VU** l'article L 1611-4 du code de collectivités territoriales relatif aux contrôles des organismes subventionnés,

**CONSIDERANT** qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur création,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à l'association « centre social des Minimes », représentant le groupe de jeunes vidéastes, une subvention de 1200 €.

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 021.2/6714/5370.

**UNANIMITE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le n°

Publié en mairie

Le

La 1<sup>ère</sup> adjointe

Maryse LAVRARD